

# PROCES VERBAL ET COMPTE RENDU

## RÉUNION du 15 mars 2019

*Daniel CHABÉ /Saliha BRADAI*

- Convocation : 8 mars 2019
- Affichage : 8 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quinze mars à vingt heures 30 minutes,

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Bruno LEGER, Maire.

**Nombre de membres élus en exercice : 13**

**Sont présents (10)**

**Messieurs :** LÉGER Bruno, LACAISSÉ Philippe, CHABÉ Daniel, LEROY Dominique, CHARLIER Jean, GHELEIN Didier et MONCHATRE Eric.

**Mesdames :** LE RAT Nicole, GAULIARD Anne-Claire et ANGER Douce.

**Absents excusés (3) :**

Marie-France FEURAY donne pouvoir à M. Bruno LEGER

Laëtitia DELALANDRE donne pouvoir à Anne-Claire GAULIARD

Philippe LAISNÉ.

**Secrétaire de séance :** Daniel CHABÉ

### **Ordre du jour**

- Approbation du compte rendu et procès-verbal du Conseil Municipal du 08/02/2019.
- Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2018.
- Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2018.
- Affectation du résultat de fonctionnement 2018.
- Questions diverses.

### **Approbation du compte rendu et procès-verbal de la réunion du 8 février 2019.**

Remarque de Douce ANGER, absente à la réunion du 8 février 2019, demande des explications sur l'avis non défavorable notifié à Free Mobile.

Monsieur le Maire explique que lors d'un précédent conseil, un avis défavorable avait été notifié pour une antenne relais, par ce même opérateur, sur le château d'eau.

**Vote :** CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 3 POUR : 9

Le compte rendu est approuvé à la majorité exprimée.

### **Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2018**

#### **Section Investissement**

<u>Dépenses</u>	Voté au BP 2018	1 045 555,00
	Réalisé	185 875,67

	Reste à réaliser	26 340,00
<u>Recettes</u>	Voté au BP 2018	1 045 555,00
	Réalisé	352 171,97
	Reste à réaliser	0,00
<b><u>Section Fonctionnement</u></b>		
<u>Dépenses</u>	Voté au BP 2018	822 676,00
	Réalisé	348 585,77
	Reste à réaliser	0
<u>Recettes</u>	Voté au BP 2018	822 676,00
	Réalisé	850 419,06
	Reste à réaliser	0

Il est constaté le résultat de clôture de l'exercice 2018 suivant :

Investissement :	166 296,30 €
Fonctionnement :	501 833,29 €
<b>Résultat global :</b>	<b>668 129,59 €</b>

⇒ Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les résultats du Compte Administratif 2018. VOTE : POUR 10.

### **Approbation du Compte de Gestion 2018**

Le compte de gestion étant dématérialisé, Monsieur le Maire confirme, après lecture et contrôles des écritures comptables que :

- Le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier public visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

⇒ Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les résultats du Compte de gestion 2018. VOTE : POUR 12

### **Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, réuni sous la présidence de M. Bruno LEGER, Maire et après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018,  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de	143 030,29 €
- Un excédent reporté de	358 803,00 €
⇒ Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	<b>501 833,29 €</b>
- Un excédent d'investissement de	166 296,30 €
- Un déficit des restes à réaliser de	26 340,00 €
⇒ Soit un excédent de financement de	139 956,30 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2018 : EXCEDENT	<b>501 833,29 €</b>
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	0,00
Résultat reporté en FONCTIONNEMENT (002) :	<b>501 833,29 €</b>
Résultat d'investissement reporté (001) : EXCEDENT	<b>166 296,30 €</b>

⇒ Le Conseil municipal vote à l'unanimité POUR : 12.

### Questions diverses

Rappel : date de la Commission des finances, jeudi 21 mars à 8 h 30.

Prochainement, un doodle sera envoyé pour convoquer la Commission de Travaux afin de faire le point sur la réhabilitation du presbytère ainsi que sur l'aménagement du centre village.

#### Point SIVOSS

Personnel absent pour divers motifs : maladie, congé maternité et mise en disponibilité.

Il est constaté une mauvaise organisation des remplacements sur les 3 écoles et cantines.

M. DUPUIS François, Président du SIVOSS, prend des initiatives pour recruter du personnel de remplacement sans avertir les membres élus du SIVOSS ainsi que la Commission personnel.

M. LEGER a demandé la création de fiche de poste pour chaque agent avec la conception d'un tableau de synthèse précisant le nom des agents, leur fonction, leur mission, les horaires et lieu de travail ce qui, à ce jour, n'est pas réalisé.

#### Elections Européennes : 26 mai 2019

Tableau de présence des élus au bureau de vote de 8 h à 18 h réalisé.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23 h.